

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 17.671 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

Ouagadougou, le 10 AOUT 2017

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

A l'issue d'un contrôle approfondi, l'admission du candidat SAWADOGO REMI, matricule 45878, né le 01/10/ 1970, précédemment placé 9^{ème} au concours professionnel de recrutement de dix (10) Elèves Conseillers de Santé en Sciences Maïeutiques et Santé de la Reproduction est annulée pour limite d'âge.

Par conséquent, le candidat SEMDE BOUKARI, matricule 97665, né le 30/01/ 1979, précédemment placé 1^{er} sur la liste d'attente est déclaré admis.

Pour le Ministre et par délégation,
Secrétaire général



Souleymane LENGANE

